

Informations de base	
2005/0029(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Protection de l'euro contre le faux-monnayage, programme d'action Pericles: prolongation Modification Décision 2001/923/EC 2001/0105(CNS) Abrogation 2011/0449(COD) Subject 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro 7.30.30.10 Lutte contre la contrefaçon	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA Agustín (PPE-DE)
	Commission pour avis		Date de nomination
	BUDG Budgets		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	ECON Affaires économiques et monétaires		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2705	2006-01-30
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Office européen de lutte antifraude (OLAF)		